
Avis

Avis

Loi sur l'Office de la sécurité économique
des chasseurs cris
(chapitre O-2.1)

Désignation de la présidente de l'Office de la sécurité économique des chasseurs cris pour l'année 2023-2024

En vertu des articles 5 et 6 de la Loi sur l'Office de la sécurité économique des chasseurs cris, (chapitre O-2.1), la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire publie l'avis qui suit :

Conformément à la résolution numéro EC-2023-52 du 18 mai 2023 adoptée par le Comité exécutif du Gouvernement de la nation crie, madame Kathy Shecapio a été désignée présidente de l'Office de la sécurité économique des chasseurs cris pour l'année 2023-2024.

*La ministre responsable de la Solidarité sociale
et de l'Action communautaire,*
CHANTAL ROULEAU

80198